



Procès-verbal
Le mardi 10 juin 2003 - n° 4

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Le leader de l'opposition officielle souhaite soulever une question de privilège à la suite d'un article paru dans un journal du 10 juin 2003.

À 10 h 13, M. le Président suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 10 h 28.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président statue que le leader de l'opposition officielle ne peut soulever sa question de privilège à ce moment-ci des travaux. Il existe deux façons de soulever une question de privilège : tout de suite après le fait ou une heure avant la période des affaires courantes. Or, la question soulevée par le leader de l'opposition ne l'a pas été tout de suite après le fait car il fonde son intervention sur un article publié tôt ce matin. Le leader avait donc tout le temps voulu pour transmettre à la présidence un avis conformément au deuxième alinéa de l'article 69.

10 juin 2003

Présentation de projets de loi

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Audet, ministre du Développement économique et régional, dépose :

Le rapport annuel de la Société générale de financement, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 ;

(Dépôt n° 31-20030610)

Le rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2002 ;

(Dépôt n° 32-20030610)

Le rapport annuel de la Sidbec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002.

(Dépôt n° 33-20030610)

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Une entente relative à la communication de renseignements intervenue entre la Régie de l'assurance maladie du Québec et le ministre du Revenu ;

(Dépôt n° 34-20030610)

La quatrième mise à jour du Plan d'utilisation des fichiers de renseignements et un avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 35-20030610)

10 juin 2003

Conformément à l'article 91 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, M. le Président dépose :

La liste des députés du Parti libéral du Québec désignés comme membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale, à savoir :

M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), M. Chenail (Huntingdon), Mme Boulet (Laviolette), M. Mercier (Charlesbourg) et Mme Perreault (Chauveau) comme membres ;

M. Vallières (Richmond), M. MacMillan (Papineau), Mme Loïselle (Saint-Henri—Sainte-Anne), Mme Delisle (Jean-Talon) et M. Kelley (Jacques-Cartier) comme membres suppléants ;

(Dépôt n° 36-20030610)

La liste des députés du Parti québécois désignés comme membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale, à savoir :

M. Lelièvre (Gaspé), M. Pinard (Saint-Maurice) et M. Létourneau (Ungava) comme membres ;

M. Morin (Nicolet-Yamaska), M. Pagé (Labelle) et Mme Papineau (Prévost) comme membres suppléants ;

(Dépôt n° 37-20030610)

La liste des députés de l'Action démocratique du Québec désignant M. Dumont (Rivière-du-Loup) comme membre et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) comme membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 38-20030610)

M. Sirros, premier vice-président, propose que cette liste des membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée à compter du 10 juin 2003.

La motion est adoptée.

10 juin 2003

Dépôts de rapports de commissions

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 6 juin 2003, a procédé à l'élection de la présidente et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 39-20030610)

Mme Thériault (Anjou), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 6 juin 2003, a procédé à l'élection du président et de la vice-présidente de la Commission.

(Dépôt n° 40-20030610)

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 6 juin 2003, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 41-20030610)

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 6 juin 2003, a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 42-20030610)

10 juin 2003

Mme Lemieux (Bourget), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 6 juin 2003, a
procédé à l'élection de la présidente et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 43-20030610)

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
qui, le 6 juin 2003, a procédé à l'élection de la présidente et du vice-président de
la Commission.
(Dépôt n° 44-20030610)

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 juin 2003,
a procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 45-20030610)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 6 juin 2003, a procédé à
l'élection du président et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 46-20030610)

M. Mercier (Charlesbourg), à titre de membre, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 6 juin 2003, a procédé à
l'élection du président et du vice-président de la Commission.
(Dépôt n° 47-20030610)

10 juin 2003

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 6 juin 2003, a procédé à l'élection de la présidente et du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 48-20030610)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Boisclair, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 9 juin 2003, adressée à M. Charest, premier ministre, par M. Landry, chef de l'opposition officielle, concernant une motion visant à faire en sorte que la Commission des finances publiques puisse entendre les auteurs du *Rapport de la situation financière prévisible du gouvernement au 15 avril 2003*.

(Dépôt n° 49-20030610)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Landry, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un article intitulé « 227 M\$ en moins aux entreprises », paru le 10 juin 2003 dans le journal *Le Soleil*.

(Dépôt n° 50-20030610)

Motions sans préavis

Mme Gagnon-Tremblay, vice-première ministre et ministre responsable de la Francophonie, propose :

10 juin 2003

QUE l'Assemblée nationale exprime sa solidarité et son soutien au peuple algérien et aux familles des victimes éprouvées par le violent tremblement de terre qui, le 21 mai dernier, a frappé leur pays, laissant des milliers de morts, blessés et disparus.

QUE les membres de l'Assemblée nationale du Québec partagent avec nos concitoyens originaires d'Algérie leur inquiétude et leur douleur.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Puis, à l'invitation de M. le Président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Mulcair, ministre de l'Environnement, propose :

QUE l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale pour souligner l'année 2003, décrétée par les Nations unies : Année internationale de l'eau douce.

QUE l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale pour souligner le 8 juin, qui est à la fois la Journée mondiale des océans et la Journée nationale des fleuves.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

10 juin 2003

M. Cholette (Hull) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le maire de Gatineau, monsieur Yves Ducharme, pour son élection au poste de président de la Fédération canadienne des municipalités.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 juin 2003, sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Landry, chef de l'opposition officielle, et Mme Caron (Terrebonne).

À 12 h 59, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 heures.

10 juin 2003

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Landry, chef de l'opposition officielle, et Mme Caron (Terrebonne).

À la fin de son intervention, M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale dénonce vigoureusement le gouvernement libéral pour son absence de vision et de mesures concrètes afin de faire face au vieillissement de la population du Québec.

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale réprimande durement le gouvernement libéral qui a omis d'annoncer lors du discours inaugural un plan de remboursement de la dette.

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, Mme Roy (Lotbinière) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale condamne le gouvernement libéral pour ne pas avoir respecté sa promesse d'ouvrir davantage les salles d'opérations dès le lendemain de l'élection afin de diminuer les délais d'attente.

Le débat se poursuit.

À 18 heures, M. Sirros, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

10 juin 2003

10 juin 2003

La séance reprend à 20 h 07.

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Landry, chef de l'opposition officielle, Mme Caron (Terrebonne), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme Roy (Lotbinière).

À la fin de son intervention, M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement conservateur du Parti libéral du Québec pour présenter la société québécoise - reconnue comme une société accueillante, tolérante et avancée en matière d'intégration des immigrants - une vision rétrograde et divisive qui, au lieu d'unir les Québécois dans leur ressemblance, les catégorise et les ghettoïse en fonction de leurs différences et pour la mise en péril des efforts de régionalisation des gouvernements précédents ;

QUE l'Assemblée nationale blâme également l'actuelle ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration qui désavoue l'action passée du ministre Gérald Godin et de l'actuelle vice-première ministre, députée de Saint-François.

Le débat se poursuit.

M. Gendron, troisième vice-président, déclare irrecevable la motion de censure proposée par M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) notamment pour le motif qu'elle contient de l'argumentation.

Le débat se poursuit.

10 juin 2003

À la fin de son intervention, M. Bédard (Chicoutimi) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'incurie du gouvernement libéral qui, par son inaction, paralyse les travaux de construction de la route 175 et qui omet d'en faire une priorité dans le discours inaugural.

À 23 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 juin 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET